

COMPTE-RENDU DE LA REUNION **DE COMITE DIRECTEUR DU 1^{er} JUIN 2019**

Présents : J GUERRE – P MANGEOLLE – M PETITJEAN – L DEMANGE – G GILET – D FERRY – V THIRIET – O SAUNIER – S CLAUDON – T LEMONIER – G GRUNENWALD – G FORMET – L VALETTE – G GREGORI – F DA SILVA

Objectifs de cette réunion

- ↪ Licences
- ↪ Préparation AG FFBB de Vittel

Le président ouvre cette réunion du Comité Directeur par une pensée amicale pour Micou du Val d'Ajol qui nous a quitté récemment

Licences

- ↪ Le Comité des Vosges compte 2041 licenciés au 31 mai contre 2191 la saison dernière à la même date soit une baisse de 6,8%. La ligue Grand Est présente une baisse de 3,3% et la FFBB une baisse de 1,6%

Les statistiques de la ligue Grand Est montrent une baisse dans l'ensemble des comités de la ligue (à l'exception des Ardennes et de la Meurthe et Moselle qui se maintiennent) avec une baisse plus importante dans les comités ruraux (Aube / Haute Marne, Meuse et Vosges).

Préparation AG FFBB de Vittel

- ↪ Le Comité d'Organisation avance bien dans la préparation de l'AG :
 - les bulletins d'inscription ont été envoyés aux congressistes cette semaine par la FFBB
 - les principaux achats (animation, traiteur...) sont calésNous sommes dans les temps
L'appel aux bénévoles ne va pas tarder à être lancé
Nous n'avons pas de retour formel de nos demandes de subvention vers le conseil régional et le conseil départemental

Le Président félicite les membres du Comité d'Organisation pour leur investissement et la qualité du travail réalisé.

Luc VALETTE

Secrétaire Général

Statuts :

Les statuts définitifs sont à adresser avant AG avec les modifications suivantes

- Affiliation d'organismes à but lucratif privés ou public, dénommés « Etablissements » dont l'objet est la pratique du basket après signature d'une convention avec la FFBB définissant ses droits et obligations
- Peuvent être élus des représentants d'associations ou établissement âgés de 16 ans au moins (La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté a modifié la loi de 1901 sur la participation des mineurs à la vie associative, tant pour adhérer que pour participer activement à la gestion d'une association.) Vr
https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/etre_jeune.pdf
- Représentativité : 1 médecin + un nombre proportionnel de femmes. Si les critères ne sont pas atteints, les candidats non élus complètent le CD, sans distinction de fonction, de genre ou d'âge

Tarification des licences :

Voir annexe 1

Indemnités arbitres

La FFBB valide l'évolution du plafond des indemnités dues aux arbitres

- Séniors : de 26 à 30 euros -> retenu 28 euros
- Jeunes : de 20 à 26 euros -> retenu 23 euros

Les Présidents du secteur lorrain ont fait le choix d'une augmentation étalée sur 2 ans pour atteindre le plafond afin de ne pas trop augmenter les sommes demandées aux clubs

Personnalisation des équipes :

En complément du règlement sur la personnalisation, il est proposé

- Championnat : personnalisation en 1ère phase et brûlés en 2ème phase (sauf en cas de participation à la même poule). Si un joueur n'a pas participé à 5 rencontres, possibilité de modifier la liste personnalisée (sauf si les équipes jouent dans la même poule)
- Coupe : Si équipe 2 est éliminée avant l'équipe 1, dépersonnaliser l'équipe 1 et donner la possibilité à des joueurs de l'équipe 2 de jouer en 1. Le contraire n'est pas autorisé

Championnat jeunes régional

- Garçons
 - Répartition des équipes en poules géographiques de 8 équipes en 1ère phase
 - Participation des 2 premiers en phase haute
 - 2 poules
 - 1 finale régionale
 - Participation des 6 autres en phase basse
 - 6 poules
 - Finale régionale
 - Montées et descentes en fin de championnat
- Filles
 - Secteur Alsace : phase de poules qualificatives
 - Secteur Champagne Ardennes et Lorraine
 - 1 phase (inter) départementale
 - Qualification à la phase régionale
 - Finale régionale
- Inscriptions à réaliser en juin

Notes effbb

- Le Comité s'est prononcé favorablement sur les décisions modificatives des 2 CTC vosgiennes
 - Renouvellement de la CTC Hautes Vosges
 - Fin de la CTC Epinal Basket Agglomération
- Précisions sur le Certificat Médical à joindre aux licences -> Un CM est valable sur 3 saisons sportives consécutives sous réserve des questions abordées au questionnaire médical

Concernant le surclassement (valable une seule saison sportive), le licencié devra compléter l'encart

<https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/Notes/2019-05-20%20FFBB%20NOTE%20LR%20-%20CD%20-%20CLUBS%20-%206%20-DAJI%20Pr%C3%A9cisions%20Certificat%20M%C3%A9dical%20V2.pdf>

Formulaire de licence à utiliser exclusivement sous la forme actuelle. Tout autre format ne sera pas accepté (disponible et modifiable en ligne sur FFBB.com ou pré-complété sur FBI)

Modifications

- Ajout d'un encart photo. La photo sera obligatoirement à fournir avec l'imprimé de licence.
- Case à cocher pour autoriser la FFBB à conserver la photo au-delà de la saison en cours
- Lieu de naissance à indiquer
- Mentions relatives à la protection des données
- Plus de surcoût pour le 3x3
- Plus de carton de licence

[https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/Notes/2019-05-20%20FFBB%20NOTE-ANNEXES%20LR%20-%20CD%20-%20CLUBS%20-%206-DAJI%20Note%20Formulaire%20de%20demande%20de%20licence%20V3-%201-2-%20Formulaire%20Demande%20de%20licence%202019-2020%20VFIN.pdf](https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/Notes/2019-05-20%20FFBB%20NOTE%20LR%20-%20CD%20-%20CLUBS%20-%206-DAJI%20Note%20Formulaire%20de%20demande%20de%20licence%20V3-%201-2.pdf)

<https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/Notes/2019-05-20%20FFBB%20NOTE-ANNEXES%20LR%20-%20CD%20-%20CLUBS%20-%206-DAJI%20Note%20Formulaire%20de%20demande%20de%20licence%20V3-%202-2-%20Formulaire%20Demande%20de%20licence%202019-2020%20VFIN.pdf>

Commission Sportive

Championnat et Coupe des Vosges

- 1- Le championnat se termine ce jour les rencontres play off : DM2-U18F-U17M-U13M
- 2- Les poules PRM – PRF U15 sont terminées. Sont 1^{er}
 - PRM : Saint Dié
 - PRF : B.C.T
 - U15M : EBRT1
 - U13F : Corcieux
- 3- Les finales de la coupe des vosges sont faites

Luc VALETTE

Gilles GREGORI

Annexe 1

données FBI

	nb licencié 17-18	Part CD88	Prix club	Revenu CD88	Part CD88	Prix club	Revenu CD88	variation
Dirigeant	221	20,10	38,30	4442,10	21,00	40,00	4641,00	104%
Sénior	547	22,60	57,10	12362,20	26,30	59,00	14386,10	116%
U17	155	21,10	54,00	3270,50	25,25	56,00	3913,75	120%
U15	199	21,30	44,50	4238,70	24,50	46,00	4875,50	115%
U13	228	18,40	38,80	4195,20	19,25	40,00	4389,00	105%
U11	736	18,55	34,20	13652,80	20,20	36,00	14867,20	109%
vivre ensemble					5,00	60,00		
Loisir	117	20,90	38,30	2445,30	28,40	50,00	3322,80	136%
	2203			44 606,80			50395,35	

données FBI

	nb licencié 18-19	Part CD88	Prix club	Revenu CD88	Part CD88	Prix club	Revenu CD88	variation
Dirigeant	157	21,00	40,00	3297,00	22,20	43,20	3485,40	106%
Sénior	580	26,30	59,00	15254,00	27,50	62,20	15950,00	105%
U17	152	25,25	56,00	3838,00	26,45	59,20	4020,40	105%
U15	168	24,50	46,00	4116,00	25,70	49,20	4317,60	105%
U13	197	19,25	40,00	3792,25	20,45	43,20	4028,65	106%
U11	693	20,20	36,00	13998,60	21,40	39,20	14830,20	106%
vivre ensemble	6	5,00	60,00	30,00	5,00	60,00	30,00	
Loisir	93	28,40	50,00	2641,20	38,40	60,00	3571,20	135%
	2046			46967,05			50233,45	